



Centre de gestion de la fonction publique
territoriale de la Charente-Maritime



**Le partenaire RH des
collectivités territoriales**

EN BREF

Le Centre de gestion de la Charente-Maritime est un établissement public dédié à l'accompagnement des collectivités territoriales du département dans la gestion de leurs ressources humaines. Placé sous la direction d'un Conseil d'administration, composé d'élus représentants les employeurs territoriaux, il met son expertise au service des communes, établissements publics et autres acteurs locaux, en les soutenant dans leurs choix et décisions stratégiques. Son rôle est d'offrir des prestations adaptées aux spécificités de chaque structure, afin de garantir une gestion optimale et conforme aux évolutions législatives et réglementaires, dans un environnement en constante mutation, au service de l'efficacité des collectivités de Charente-Maritime.

NOTRE VOCATION

- **Recrutement et évolution professionnelle**
- **Accompagnement dans la gestion des carrières**
- **Prévention et Santé**
- **Soutien administratif dans la gestion des ressources humaines**



640

communes et établissements affiliés

55

agents au service des collectivités

38

prestations de services

28

élus locaux au Conseil d'administration

+ de 8000

carrières de fonctionnaires gérées

466

collectivités adhérentes au contrat assurance groupe

+ de 2000

questions juridiques traitées par an

RECRUTEMENT & ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le CDG17 accompagne les collectivités dans le recrutement et l'évolution professionnelle de leurs agents. Il réalise la publicité des offres d'emploi et la promotion de la fonction publique territoriale.

Il prend en charge les fonctionnaires privés d'emploi et facilite l'accompagnement au reclassement et à la prise de poste des nouveaux Secrétaires Généraux de Mairie (SGM) dont il assure la formation.

Enfin, il propose également un service d'intérim territorial.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DES CARRIÈRES

Le CDG17 soutient les collectivités dans la gestion des carrières de leurs fonctionnaires. Il assure le suivi des carrières, la publicité des tableaux d'avancement, la promotion interne, l'indemnisation chômage et l'assistance en matière de retraite. Surtout, il assure le fonctionnement des instances paritaires et le dialogue social. Enfin, il apporte une aide technique avec le module GPEEC (Gestion Prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences).



PRÉVENTION ET SANTÉ

La Prévention Santé au Centre de gestion de la Charente-Maritime s'inscrit dans une démarche globale du risque professionnel : gestion du secrétariat du Conseil médical, cellule handicap et maintien dans l'emploi, psychologie du travail ou encore dispositif de signalement, sont autant de missions à disposition des collectivités.

SOUTIEN ADMINISTRATIF DANS LA GESTION DES RH

Le CDG17 accompagne aussi les collectivités en leur proposant un soutien administratif complet. Cela inclut le Rapport Social Unique (RSU), la médiation préalable obligatoire (MPO), ainsi que l'assistance juridique en matière statutaire. Le Centre de gestion peut également assurer la gestion de la paie et anime des ateliers thématiques pour renforcer les compétences des équipes RH. Il propose enfin des missions de soutien et de conseil aux employeurs.



CATALOGUE DES SERVICES

Une offre complète au service des collectivités territoriales de la Charente-Maritime.

Toutes les missions obligatoires et facultatives sont recensées dans le catalogue des services du CDG17.

Ce document clair et détaillé met en lumière l'expertise de l'établissement au service des collectivités.

Pour en savoir plus et consulter le catalogue complet, rendez-vous sur le site du CDG17 !



85 Boulevard de la République
CS 50002
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

05.46.27.47.00 - cdg17@cdg17.fr

www.cdg17.fr 